

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
19102

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Convention de partenariat avec le fonds régional d'art contemporain (Frac)
concernant le projet l'Âne bleu.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de ses missions, le service de protection maternelle et infantile (PMI) souhaite établir un partenariat avec le fonds régional d'art contemporain (Frac) qui est engagé dans une dynamique d'aménagement culturel du territoire. Le Frac contribue pleinement à la mise en œuvre d'expositions et d'événements artistiques, ayant pour objectif de sensibiliser tous les publics à l'art contemporain.

"L'Âne bleu" est un projet du Frac et du réseau de la Nouvelle vague créative en partenariat avec 22 structures de la petite enfance : les maisons départementales de la solidarité (MDS), l'association la Maison de la famille, la fédération Léo Lagrange, l'union française des colonies de vacances (UFCV) et les villes des Pennes-Mirabeau, de Fuveau, de Gardanne et de la Ciotat.

Le projet consiste à développer l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, développer leurs compétences psychosociales ainsi que la participation au développement des compétences parentales. Il a également pour objectif de sensibiliser, former et rendre autonomes les personnels éducateurs de jeunes enfants (EJE) des PMI en tant que porteurs et acteurs de projets culturels innovants. Le travail consiste à faire découvrir une œuvre contemporaine au jeune public, de manière approfondie.

Le Frac s'engage à mettre à disposition du Département la copie de voyage de l'œuvre L'Âne Bleu de Stephen Wilks, sur les sites suivants de la direction de la PMI :

- Service PMI de la MDS du Nautille – 29 av. de Frais Vallon - 13013 Marseille - du 09 mars 2020 au 3 avril 2020 ;
- Service PMI de la MDS de Vallon de Malpassé – 15, Rue Raymond Martin - 13013 Marseille - du 6 avril au 30 avril 2020.

La convention de projet du prêt de l'œuvre l'Âne bleu, établie par le fonds régional d'art contemporain, est annexée au présent rapport.

Les frais éventuels induits par le vote de ce rapport seront pris en charge sur les dépenses courantes de chacune des directions concernées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL